

RECY

RECY
20 VOIE CHANTERAINE 51520 REC
03.26.70.11.08

Bon No: 001125103		1ere Gachée: 06:14 (1)		Date: 23/01/2026		reap090126134900		Zone: TRANSPORT TOI	
client: 410125		ADEQUASOL		6 RUE DES PLATANES 0787123988 67120		M89		8x4 ROUXEL BAC	
chantier: 012504		25140-Chalons		Avenue Ampere 07.87.12.39.88 51000 Châlons-en-Champagne		M89		BACO	
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale		ATTENTE 00:00	
07:00						température: vitesse du vent: validité:		XI:irritant  en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures	
code Béton NJB303A330D		désignation(6)(8) BPS		certification XD2		classe d'exposition(3) CL 0,40		consistance(7) S3	
ciment(type et classe) CEM2 A-S 42.5 N CE PM NFCEM2 A-S 42.5 N		Additions(type) 0		dosage(C+Ka)(5) 0		Résistance caractéristique(4) C30/37		Dmax 20	
appellation commerciale C30/37 XA1-XD2 S3 Dm20 CEM2 330									
Propriétés particulières spécifiées									
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)			LIVRAISON RECEPTIONNEE		
CONTRIB ENVIRON TAXE CARBONE HAUSSE ENERGIE				SPHRE 7200			NOM: signature du client:		
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:									
signature:									

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cylindres.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1